

## Séance du Jeudi 22 juillet 2010

Membres en exercice : 15  
Convocation du 15 juillet 2010

Présents : 9 + 1  
Affichage : 15 juillet 2010

L'an deux mille dix, le jeudi vingt-deux juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame SCHAUFLER Jacqueline, Maire.

Etaient présents : Mme SCHAUFLER, Maire, M. DUMEE, M. DUCHE, Adjoint  
Mmes FERNANDES, BRETON, DE CESARE  
Mrs MICHOT, CATANA, HOCHON

Absents excusés : Mme HEAS, M. PACO, M. DUBOURNET, M. VUILLEROT, Mme COLLARD

Absents avec pouvoir : Mme MERILLON à M. DUMEE

Secrétaire de séance : M. CATANA Joaquim

Le compte rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

- **Projet Les Brosses – Contrat rural**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un dossier de contrat rural avait été déposé en début d'année 2010 au Conseil Régional et Conseil Général pour le projet de la Ferme des Brosses.

Le projet a depuis évolué afin de prendre en compte les nouvelles contraintes qui nous étaient imposées. Ce nouveau projet a permis de réaliser des économies non négligeables. La version définitive reste maintenant à approuver.

Le contrat comportera les opérations suivantes :

- Aménagement du foyer communal : 229 747.00 € HT
- Aménagement extérieur de la cour, espace d'accueil et ravalement : 67 562.50 € HT
- Accès et stationnement paysagé zone nord : 86 365.00 € HT

Le financement de ce contrat sera le suivant :

- 1/ Subvention de la Région Ile de France 45% soit 166 500.00 €
- 2/ Subvention du Département de Seine et Marne 35% soit 129 500.00 €
- 3/ Autofinancement sur fonds libres ou emprunts : 87 674.50 €
- 4/ TVA : 75 200.20 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet définitif présenté pour un montant total HT de 383 674.50 € ainsi que son plan de financement.

SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Général de Seine et Marne et du Conseil Régional d'Ile de France, dans le cadre du contrat rural.

AUTORISE Madame le Maire à solliciter les subventions pour la réalisation des travaux et à signer toutes les pièces afférentes à cette demande.

- **Projet Les Brosses – Programme spécifique**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un dossier de programme spécifique avait été déposé en début d'année 2010 au Conseil Régional et Conseil Général pour le projet de la Ferme des Brosses.

Le projet a depuis évolué afin de prendre en compte les nouvelles contraintes qui nous étaient imposées. Ce nouveau projet a permis de réaliser des économies non négligeables. La version définitive reste maintenant à approuver.

Le programme comportera l'opération suivante :

- Aménagement d'une salle associative : 258 364.75 € HT

Le financement de cette opération sera le suivant :

- 1/ Subvention de la Région Ile de France 30% soit 77 509.42 €
- 2/ Subvention du Département de Seine et Marne 30% soit 51 120.00 €
- 3/ Autofinancement sur fonds libres ou emprunts : 129 735.33 €
- 4/ TVA : 50 639.49 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'opération présentée pour un montant total HT de 258 364.75 € ainsi que son plan de financement.

SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Général de Seine et Marne et du Conseil Régional d'Ile de France, dans le cadre d'un programme spécifique ayant pour objet l'aménagement d'une salle associative.

AUTORISE Madame le Maire à solliciter les subventions pour la réalisation des travaux et à signer toutes les pièces afférentes à cette demande.

- **Centres Musicaux Ruraux**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Mme GAY, professeur de musique, ne reprendra pas ses interventions à la rentrée de septembre 2010. Aussi, il convient de signer un nouveau contrat avec les centres musicaux ruraux (CMR) afin de permettre aux enfants de l'école de poursuivre l'apprentissage de la musique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de signer un nouveau protocole d'accord avec les CMR à compter de la rentrée scolaire 2010 afin de permettre l'enseignement de la culture musicale aux élèves de l'école des Arches.

PRECISE qu'une cotisation sera payée chaque année civile, en deux échéances. Cette dépense sera imputée au compte 611 du Budget Communal.

PRECISE que pour l'année 2010, le coût de la cotisation s'élèvera à 2 125.00 €.

AUTORISE Madame le Maire à signer le présent accord ainsi que tout avenant éventuel.

- **Centre de Gestion : avenant**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la convention relative aux missions obligatoires assurées par le CDG77 en soutien du partenariat CNRACL est arrivée à échéance le 30 juin dernier. Il convient de délibérer pour proroger cette convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE de signer un avenant à cette convention afin de la proroger en l'attente de la nouvelle convention.

PRECISE que la convention est prorogée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 et jusqu'à la date de signature de la nouvelle.

- **Questions diverses**

- Vitesse des cars au Hameau de Courbon : Madame le Maire informe qu'un courrier a été transmis à Darche Gros le 9 juillet dernier.
- Veolia a contrôlé et débouché tous les regards du réseau d'eaux pluviales à La Celle en Bas. Nous sommes dans l'attente de leur rapport pour envisager les travaux nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Ont signé au registre les membres présents.

PUBLIE LE 23 JUILLET 2010.